



Enfin un débouché pour les bouteilles de vin et le verre de la collecte sélective!



Depuis le mois de mars dernier, notre centre de tri « Récupération Frontenac inc. », situé à Thetford Mines, est en mesure de trier et de mettre en valeur le verre reçu via le bac de recyclage.

« Récupération Frontenac inc. fait partie des cinq entreprises retenues au Québec pour l'implantation d'une technologie qui permettra d'obtenir une qualité du verre recyclé à valeur ajoutée. Grâce au procédé Krysteline, on parle d'étapes d'implosion du verre avec un système d'aimant, d'aspiration et de tamisage qui permettra d'extraire les contaminants et de produire un verre de haute qualité. » [Source : regionthetford.com](http://regionthetford.com)

Vous êtes invités à participer activement à la récupération du verre en procédant selon les consignes suivantes :

- Récupérer le verre **accepté** dans le bac de recyclage;

► **bouteilles et pots, peu importe la couleur**



RECYC-QUÉBEC
Québec 

en partenariat avec le
COMITÉ CONJOINT SUR LES MATIÈRES
RECYCLABLES DE LA COLLECTE SÉLECTIVE

- Jeter le verre **non accepté** qui comprend : verre pour boire et coupe de vin, vaisselle, verre de fenêtre, miroir;
- Retirer les bouchons sur les contenants et les disposer dans le bac de recyclage;
- Retirer les bouchons de métal sur les bouteilles de vin et les disposer dans le bac de recyclage;
- Jeter les bouchons de liège ou de plastique des bouteilles de vin.